

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 13 (1921)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnement postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
Téléphone 3168 000 Kapellenstrasse 8 000 Compte de chèques N° III 1366
Parait tous les mois

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 000

SOMMAIRE:

	Pages
1. Le Congrès international de Londres	1
2. Les comptes de la souscription en faveur de la grève générale de 1918	5
3. Secours payés aux victimes de la grève générale de 1918	6
4. Un compte inexact	8

	Pages
5. Une internationale des manuels et intellectuels	9
6. Le premier congrès des conseils d'exploitation allemands . .	10
7. Dans les fédérations syndicales	11
8. Dans les fédérations patronales	12
9. Au Bureau international du Travail	12

Le Congrès international de Londres

Le premier Congrès de l'union syndicale internationale qui se tint à Amsterdam en août 1919 eut suffisamment à faire à liquider l'ancienne et à constituer sur de nouvelles bases l'Internationale syndicale, et à prendre position au sujet de la conférence de Washington et des questions qui devaient y être discutées. Il ne put qu'esquisser l'orientation tactique de la nouvelle organisation en laissant à son bureau et au comité le soin de prendre position suivant les circonstances. La convocation d'un congrès extraordinaire n'a donc surpris personne, tant était compréhensible le désir des organes directeurs, d'établir un champ d'activité qui répondit aux désirs de la masse des adhérents. Il faut dire qu'une partie des problèmes qui furent traités à ce congrès n'ont pu trouver des solutions très pratiques. Pour y arriver, il eut fallu certainement une préparation et une étude préalable plus complètes des questions qui y furent discutées. Il est nécessaire de le dire afin de ne pas s'illusionner sur la portée pratique de certaines solutions arrêtées.

Le congrès s'occupa de la question des changes et de celle des matières premières, de la socialisation des moyens de production et de la situation mondiale.

Le congrès comptait les représentants de 18 pays avec 24 millions de syndiqués. Beaucoup d'anciens visages connus, mais aussi de nombreuses figures nouvelles. L'esprit de solidarité qui se voilait encore quelque peu à Amsterdam, semblait au contraire se donner libre cours à Londres. Il y manquait Gompers de l'Amérique, qui voulait à toute force, à Amsterdam, mettre l'internationale sous sa férule. Il y réussit alors si mal sans doute, qu'il ne veut maintenant plus rien entendre de l'Internationale d'Amsterdam. Celle-ci ne perd rien en Gompers. Mais, il serait désirable que l'American Federation of Labor puisse enfin se libérer de son influence regrettable et collaborer activement à l'œuvre de l'Internationale syndicale.

Si l'on veut, le congrès eut également sa droite, son centre et sa gauche. A droite: le Canada; à gauche: l'Italie et la Norvège; au centre: tous les autres pays. Ce qui distinguait la gauche, était moins les sympathies pour la IIIme internationale que l'opposition du Bureau international du travail de Genève, parce qu'institution dépendant de la Ligue des nations. Le « centre » est au contraire d'avis que s'il n'est pas nécessaire de tresser par avance des couronnes au Bureau international du travail, il convient cependant de le voir à l'œuvre avant de le condamner.

D'ailleurs, on fit observer avec raison que la création d'une Office international du travail est la résultante d'une revendication de l'Union syndicale internationale et qu'il est dès lors peu logique de la combattre. Toutes les institutions nationales de ce genre devraient alors être combattues comme affaiblissant le « principe de la lutte de classe ». Mais cette idée absurde, personne ne la soutint sérieusement.

Le cadre de ce journal ne nous permet pas d'entrer dans les détails de la discussion. Nous nous bornerons à donner au complet les résolutions qui marquent des directives aux organisations affiliées.

Le président Appleton a donné sa démission. Il estime que l'U. S. I. tend trop à « gauche ». Son remplacement ne se fera qu'au prochain congrès ordinaire de l'U. S. I.

Une délégation de l'Oural, qui se trouvait en Angleterre et qui dit représenter 145,000 ouvriers, communique par lettre ses impressions sur la situation en Russie et ses protestations contre les mesures d'oppression du gouvernement bolchéviste.

L'auteur du présent article ne prit connaissance qu'à son retour dans le Basler Vorwärts des amabilités envoyées par les demi-dieux de Moscou. Au congrès il n'en fut rien dit, du moins pas à notre connaissance, et d'ailleurs personne ne prend plus ces déclamations au sérieux, on s'y habitue comme le Londonien à son brouillard.

Les difficultés résultant des traductions empêchent toute discussion en détail. Il fallut transmettre à cinq commissions, composées d'un membre par pays, l'examen des questions à l'ordre du jour.

Des discussions n'eurent en guère lieu réalité. Chaque pays, et surtout l'Italie, la Norvège et le Canada se bornaient à faire des déclarations exposant leur point de vue sur les questions soumises.

Le résultat de ces délibérations se résuma en des résolutions que nous donnons ci-dessous. Celle concernant la situation internationale fut votée par tous les pays contre le Canada, la Norvège et l'Italie. Soit: par 21,906,000 voix contre 2,710,000. Elle dit:

La situation mondiale

« Le congrès syndical international tenu à Londres du 22 au 27 novembre 1920

Proteste avec la dernière énergie contre toutes les tentatives faites ouvertement ou de façon déguisée, de la part de la classe dirigeante et de ses gouvernements dans le monde entier, tendant à opprimer la liberté de coalition et d'action des travailleurs.